

Prix libre

LE JOURNAL DU PAYS

-LE GRAND MENSUEL CASAMANCAIS

Le Sénégal fragilisé

On aurait tort de croire que la libération par Dakar de Sanoune Bodian, Edmond Bora, Sarani Manga Badiane et de Mamadou Diémé, quatre membres du Bureau Central du MFDC ramènerait immédiatement la paix en Casamance. On s'y attendait plutôt, ceci pour plusieurs raisons:

La première évidence est la déroute de l'armée sénégalaise malgré ses moyens matériels reçus fraîchement de la France et ses dépenses quotidiennes de 28 millions de Cfa par jour.

La seconde cause est la profonde division au sein de l'armée et de la classe politique.

L'opinion sénégalaise qui pleure ses enfants morts dans une guerre absurde.

*L'opinion internationale de plus en plus partie prenante d'une
Casamance Indépendante.*

Le démarrage d'un tourisme hypothétique compromet déjà une économie moribonde.

C'est donc un Sénégal affaibli et dépecé qui entreprend une initiative vieille de 13ans de "créer une Commission de la Paix". suivi de la libération de quatre leaders du MFDC. Depuis 1982 cela n'a pas porté fruit. Ce qu'il faut:

- La libération de tous les détenus politiques,
- Le retrait des forces d'occupation
- La lumière sur la disparition des touristes français
- La reconnaissance de la Casamance Indépendante.

Si tel n'est pas le cas, alors Atika achèvera sa mission.

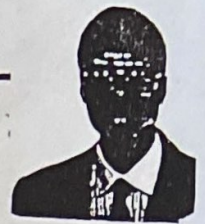
Bintou DIALLO



La terre labourée au kadiandou.

SOMMAIRE

EDITORIAL: J.F. BIAGUI.....Page 2
GESTION: CHIPENDA...Page 3
CASA-INFOS: FANBONDY...Page 4
LISTE DES PRISONNIERS: JP..Pages
 5 et 6
COURRIER: G. MENDY.....Page 7
CULTURE: I. CAMARA.....Page 8



EDITORIAL

De Jean-Marie François BIAGUI Villeurbanne.

Décidément la Casamance obtiendra son Indépendance au bout du canon

A PRES Landing SANE, Robert SAGNA et Marcel BASSENE, Assane SECK serait-il à son tour en train de plonger dans le borbier casamançais ? A moins qu'il ait la nostalgie du passé, d'un certain passé aussi éphémère qu'il avait paru facile au Président Léopold Sédar SENGHOR pour le confondre politiquement et l'enrolier dans son parti. Je pense aux années 50, où l'ancien leader indépendantiste de Sédhiou avait cru devoir boudier le MFDC (Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance), l'accusant alors de collusion avec le BDS (Bloc Démocratique du Sénégal) de SENGHOR. Mais je pense aussi et surtout aux années 70, où le leader sénégalais, dès lors qu'il était politiquement menacé dans son Sénégal natal, s'était à nouveau rendu en Casamance, notamment à Sédhiou, pour chasser sur les terres du Professeur d'Histoire et de Géographie, avec tout au plus un "fusil" et une "balle", convaincu qu'il lui suffisait de tirer le premier pour gagner la partie. C'est en tout cas ce qu'il fit lorsque, d'entrée de jeu, il déclara : "Si vous voulez la libération de la Casamance, votez PS". Et tout le monde vota PS. Seulement au Sénégal, une chose promise est une chose indue.

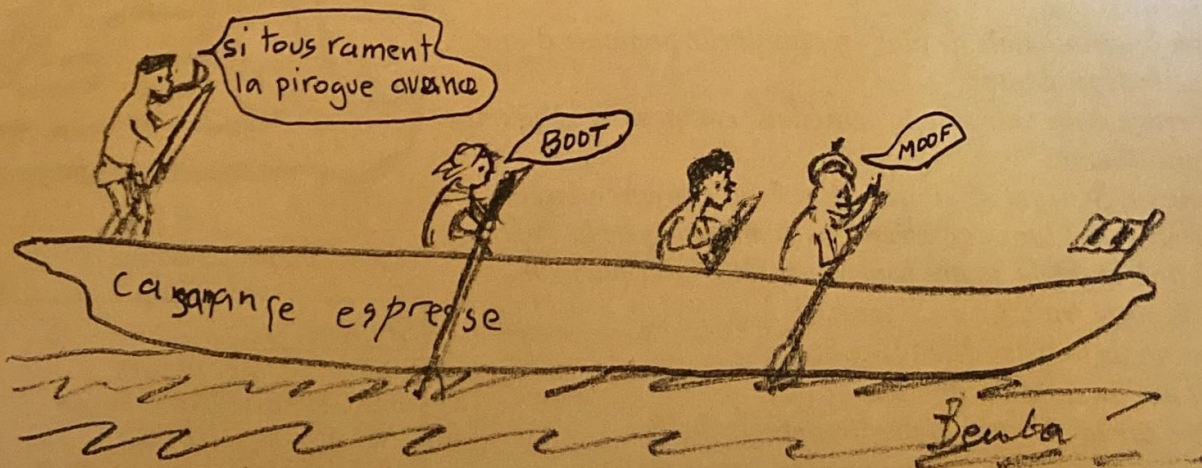
Alors, qu'est-ce que le Président Abdou DIOUF, en lieu et place du Président SENGHOR, a-t-il pu promettre au Député Assane SECK pour l'entraîner dans le borbier casamançais, en particulier dans une opération de montage politicien d'une commission dite de la paix "en faveur" de la Casamance ? De quelle paix s'agit-il ? Celle que recherche inlassablement à la fois le Peuple Casamançais et le MFDC ? Si oui, Monsieur Assane SECK - fût-il un indépendantiste des premières heures - est-il vraiment mieux placé que le plus "imbécile" des Indépendantistes Casamançais pour entreprendre une telle démarche auprès des siens ?

Pour autant, une fois de plus, le Président DIOUF nous aura rappelé non sans plaisir que la Paix en Casamance sans SES Hommes (c'est à dire avec l'Abbé DIAMACOUNE et le MFDC) ne serait pas la Paix pour lui et qu'il voudrait mieux, si l'on y tenait, la rechercher au bout du canon.

Pour leur part, le Peuple Casamançais et le MFDC y tiennent ainsi qu'ils entendent se donner les moyens, tous les moyens pour y parvenir. Voilà pourquoi tous deux sont unanimes pour faire honneur au Député Assane SECK en chantant tout simplement l'Hymne National de la Casamance qu'il ont d'une certaine manière appris du Professeur d'Histoire et de Géographie :

" O Casamance, Mon beau Pays! Lieu de mon Enfance, Du bonheur, des chansons Et des rires. Ta souvenance Laisse à ma dolence Un peu d'espérance.	" Hélas! sur cette Terre Où je suis exilé, Mon âme est solitaire Et mon coeur désolé J'attends chaque jour Le moment du Retour.	" Finis chants d'allégresse, Finis les clairs matins, Voici que ma jeunesse Au fond des yeux s'éteint: Puisque je n'ai plus d'espoir De te revoir	" Unité, Liberté Et Solidarité; Justice et Vérité; Voilà, pour tout moment Ton Commandement, Voilà ton Fondement.
--	--	--	--

Vive la Casamance Libre et Prospère !



Libérez les détenus politiques casamançais!

DE LA GESTION DU GRENIER FAMILIAL A LA GESTION DE L'ETAT

DANS un précédent article, j'apportais quelques éléments de réflexion à la suite d'une question d'un de nos lecteurs sur le modèle économique du Pays des Rivières permettant d'atteindre un niveau de vie évitant la paupérisation massive des Casamançais.

Si les Casamançais veulent éviter les écueils de la supposée économie mondiale alias FMI, Banque Mondiale, Libéralisme et autres modèles concoctés par des esclavagistes occidentaux, nous devons chercher à produire des richesses et les gérer comme d'un grenier familial où c'est selon les périodes, celui du père ou de la mère qui nourrit la maisonnée. Qu'est-ce à dire au niveau étatique ?

A) **Au niveau territorial**, chaque état aura une gestion locale et prendra en charge tous les problèmes économiques (impôts, contrôle de l'immigration, l'aménagement du territoire en général, les salaires, la sécurité sociale...) limités à son entité administrative.

A) **Sur le plan confédéral**, les conseillers d'état auront en charge différents départements:

- Département des Affaires Etrangères
- Département Militaire
- Département des Finances
- Département de la Justice et Police
- Département des Transports et Communications
- Département de l'Intérieur
- Département de l'Economie publique
- Département de la Santé
- Département de l'Agriculture et de l'Industrie
- Département de l'Energie et du Commerce
- Département de l'Education

Ces départements constituent ce que l'on appelle ministères au Sénégal.

Les conseillers d'état étant l'émanation de chaque état local, leurs salaires seront payés par leur origine de délégation pour leur permettre de réintégrer leur fonction sans transfert de dossier dès l'instant que le mandat de conseillers d'état arriverait à terme. Bien entendu, la confédération assurera la compensation.

Vous m'avez donc compris que le Pays des Rivières comporte deux niveaux d'administration territoriale :

L'Etat Local et L'Etat National, ce dernier pouvant s'appeler Confédération.

Bref, il faut produire, minimiser la dépendance vis-à-vis de l'extérieur et diversifier les sources d'approvisionnement et d'exportation.

Dans un prochain article, nous parlerons de l'organisation administrative des Pays des Rivières.

Vive la Casamance !

Christian CHIPENDA

**LA PREUVE
DE LA LÂCHETE ET DE LA BARBARIE
SENEGALAISES EN CASAMANCE**

/MFD.-

R: 00230

15 MAI 1995

Division du Contrôle et
des Enquêtes

Monsieur le Ministre de
l'Intérieur

- D a k a r -

Objet : a/s Incarcération de membres du
Mouvement des Forces Démocratiques de
Casamance (MFDC) -

J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'opération
d'incarcération des membres du MFDC qui a abouti le 4 Mai
1995 par la mise sous mandat de dépôt de 115 dont 11 femmes
tous originaires des Régions du Sud.

La capacité d'accueil de la Maison d'Arrêt et de
Correction de Ziguinchor n'étant pas atteinte, aucun problème
d'hébergement ne s'est encore posé. Des instructions ont été don-
nées quant aux mesures de sécurité./-

Colonel Mansour NIANG

**Comment un colonel de la
gendarmerie sénégalaise
veut sardiner 115
Casamançais dans un
local prévu pour 25
détenus? Comble ! il en
demande plus !
Quelle bêtise humaine !
Ce document sera utile
pour le Comité
International des droits de
l'homme.**



CASAMANCE INFOS

Par notre correspondant spécial
au Pays: **FANBONDY**



ASSANE SECK LE REVENANT

Privé de légitimité et d'audience, Assane Seck se substitue à Abdou Diouf pour s'asseoir avec Abbé DIAMACOUNE et parler de paix en Casamance le mois dernier.

Selon nos informations le prélat a seulement souri des déclarations de l'ancien leader indépendantiste qui avait créé le Mouvement Autonome Casamançais en 1954 et qui a appelé les Casamançais aux armes en 1960 et donné ordre à ses militants de brûler tous les drapeaux sénégalais en Terre de Casamance. Ce qui lui a valu la prison et le retournement de veste au profit d'un poste de ministre et de député.

Diab! Que veut-il donc bien faire dans cette galère alors que l'Abbé avait rejeté sa première demande de visite en janvier 1994 ? Après 35 ans de loyaux services au maître sénégalais, la Casamance ne peut croire un seul mot du revenant.

MAMADOU NKRUMAH SANE ATTENDU EN SUISSE.

Monsieur Mamadou Nkrumah SANE, Secrétaire Général Adjoint et Représentant du MFDC en Europe, est attendu le vendredi 20 octobre en Suisse où il entamera une visite de trois jours. Outre une séance de travail avec la Section locale du Mouvement, Monsieur SANE devra recevoir les journalistes suisses et internationaux pour un point de presse.

PARC SANS PARKING

Vendredi 6 octobre 1995 vers 10 heures, deux véhicules militaires sénégalais s'approchent du parc. Au moment de débarquer pour un briefing, Attika frappe et 6 soldats tombent et les autres disparaissent à la hâte. Le Sénégal reconnaîtra officiellement 3 morts et 6 blessés. Et comme par hasard tous seraient d'origine casamançaise. Quelle sale stratégie d'intoxication et de manipulation de morts visant à séparer le peuple du MFDC !

ZIGUINCHOR PRIVE D'IMAGES

La Résistance Casamançaise vient de porter un coup dur à la propagande sénégalaise pour la soumission.

En effet, l'antenne émettrice de la télé-

vision sénégalaise implantée dans le quartier de Colobane, près de campement ZAC, a été sérieusement endommagée par des tirs de roquette dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 octobre.

KOLDA RECLAME SON MARABOUT

Plusieurs manifestations religieuses dans les mosquées et des pétitions ont été effectuées dans la ville de Kolda pour la mise en liberté immédiate et inconditionnelle du Grand Marabout Thierno Mamadou DIAO emprisonné à Dakar depuis le 27 avril 1995 suite aux arrestations massives de membres du MFDC dans toute la Casamance.

Pour extérioriser leur colère, beaucoup de talibés du marabout ont déchiré leur carte d'identité sénégalaise et enflammé le drapeau sénégalais.

PROJET AMBITIEUX

Pour profiter des services d'Internet, le plus grand réseau informatique du monde, qui permet la diffusion instantanée des informations à travers tout le globe, votre journal étudie une prochaine adhésion.

Avec la collaboration de plusieurs journaux câblés, le Journal du Pays fournira immédiatement toutes les informations en provenance de la Casamance.

Un test dans ce sens a été réalisé avec succès le mois dernier à la grande exposition *Orbit* de Bâle.

UNE ARMEE EN DECONFITURE

Après la mise aux arrêts des Commandants GOMIS et SANE, la rébellion couve dans les rangs de l'armée sénégalaise.

Dans la nuit du 14 au 15 septembre, un groupe de militaires sénégalais a ouvert le feu contre leurs homologues d'origine casamançaise qui tentaient de désertre rejoindre Atika. La riposte fut immédiate. Deux sénégalais sont tués et le soldat Youssouph Mané qui voulait rattraper ses frères en dernier est abattu.

Atika se réjouit du retour triomphant de 6 frères au bercail pour un front commun.

Les autorités militaires sénégalaises observent le mutisme complet sur ce début de rébellion armée interne.

PENURIE DE RIZ A ZIGUINCHOR

La population de Ziguinchor manque de riz depuis plusieurs semaines.

Le Sénégal veut imposer à la Casamance une vraie politique de la faim en augmentant le prix du kilo entre 460 à 500 Cfa et en coupant l'approvisionnement par bateau de la capitale.

Depuis une semaine, le directoire intérimaire du MFDC a pris des mesures pour pallier au vite à cette carence. Un marché parallèle de riz de bonne qualité et moins de saletés est proposé à la population à 250 Cfa le kilo.

Selon le Chargé aux affaires économiques de la direction centrale: " Nous sommes prêts à prendre notre destinée en main. Bien que des moyens financiers manquent, nous essayons de faire le maximum pour gérer cette crise. De l'autre côté, nous incitons la population à retourner vers les rizières pour atténuer notre dépendance actuelle en riz."

Oui, il convient ainsi à ceux qui veulent être indépendants de dépendre d'eux-mêmes.

BROUILLE ENTRE PARIS ET LYON

La Sous-Section du MFDC de Lyon, réclame la tête du Représentant du Mouvement en Europe. Monsieur SANE est accusé d'attentisme et de passivité dans la gérance des affaires à l'étranger. Il est en outre accusé de mauvaise gestion de la crise des réfugiés en Gambie. Une chose est sûr, une prise en main plus responsable est présentement nécessaire, vu l'évolution rapide et complexe de la situation sur le terrain.

En l'absence d'Abbé et de certains leaders emprisonnés, les politiques doivent vivement secouer les pantalons.

SOLIDARITE DES FEMMES SUISSES

C'est en présence de plusieurs organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme dont Amnesty International dans sa campagne *Frauen in Aktion et Frauen in Gefahr* (Femmes en action et Femmes en Danger) que le vendredi 13 octobre à Bâle un appel à la solidarité et à la libération immédiate de toutes les Casamançaises en prison a été lancé.

Prisonniers politiques casamançais détenus à Dakar depuis le 21 avril 1995. (suite)

SEDHIOU

1. Bacary Morau BADJI	Bou	20/5	Md 14/6
2. Ephrem DIEDHIOU	Ens	27/4	Md 3/5
3. François MANGA	Cu		
4. Matar BODIAN	Cha		
5. Moussa SANE	Maç		
6. Martin GNAMBA	Cu		
7. Bacary BADJI	Cu	29/4	
8. Ismaïla DIEDHIOU	Maç		
9. Fernand COLY	Cu		
10. Ibou BADJI	Cu		Md 4/5
11. Alpha BADJI	Cu	30/4	Md 3/5
12. Sécouna COLY	Maç	27/4	Md 4/5
13. Mamadou BADJI	Ens		Md 3/5
14. Ismaïla BADJI	Cu	29/4	Md 4/5

OUSSOUYE

1. Etombolé SENGHOR	Cu	27/4	Md 4/5
2. Joseph DIEDHIOU	Fct		
3. Sinabéo DIATTA	Cu		
4. Charles S. LAMBAL	Cu		
5. Albert Bakine DIABONE	Cu		
6. Totala SANE	Gar		
7. Thomas BADIANE	Cu		
8. Assaye LAMBAL	Cu		
9. Kouloumouyo DIABONE	Cu		
10. Pierre BADJI	Ens		
11. Malamine SANE	Ret		
12. Assimboulolè BADIANE	Cu	1/6	Md 13/6

CAP SKIRRING

1. Yaya DIEME	Hot	27/4	Md 4/5
2. Lansana SANE	Inf		
3. Malang MANE	Gar		
4. Atab BADJI	Men		
5. Chérif SANE	Pha		
6. Dominique DIATTA	Cu		
7. Boniface ADIOYE	Méc		
8. Filidié BODIAN	Ou	4/5	Md 8/5

BOUCOTTE DJEMBERING

1. Gérard DIEDHIOU	Cu	28/5	Md 13/6
2. Assafitole MANGA	Cu		
3. Oussérahoul DIATTA	Cu		
4. René MANGA	Cu	29/5	
5. Salahou DIEDHIOU	Cu		
6. Ousmane SAGNA	Cu	27/4	Md 3/5

BONNA

1. Mamadou SANE	Cu	27/5	Md 13/6
2. Bacary Abondy SANE	Cu		

TOUKARA

1. Séringue BODIAN	Cu	5/5	Md 12/5
2. Abdou BODIAN	Cu		
3. Sitapha Bodian BADJI	Cu		

DIEGOUNE

1. Ibrahima BADJI	Cu	27/4	Md 4/5
2. Aliou DIEME	Com		

GUITEUTE

1. Salif DIEME	Cu	5/5	Md 12/5
2. Mamadou DIEME	Cu		

GOUDOMP

1. Demba NDIAYE	Fct	27/4	Md 4/5
2. Kéba Sambou DIEDHIOU	Cu		
3. Boucary DIEDHIOU	Cu		
4. Talibo SANE	Cu		
5. Landing DIEDHIOU	Méc		
6. Mansour Karim SANE	Méc		
7. Kéba Ibrahima DIEDHIOU	Gar		

EDIOUNGOU

1. Syriack EHEMBA	Cu	30/5	Md 3/5
2. Abdoulaye DIAGNE	Méc		
3. Alassane DIAGNE	Cu	27/4	Md 4/5

SINDIAN

1. Abdoulaye SANE	Cu	27/4	Md 4/5
2. Souleymane BADJI	Cu		
3. Boubacar DIEME	Com	5/5	Md 12/5
4. Lamine DIEME	Tran		

BIGNONA

1. Famara SONKO	Ret	27/4	Md 4/5
2. Moussa COLY	Ret		

KOCOUMBA

1. Landing SANE	Cu	27/5	Md
13/6			
2. Malang BADJI	Cu		
3. Amidou DIEME	Cu		

CAROUNATE

1. Sibifinko HIMBANE	Cu	9/5	Md 12/5
2. Sipégnémagne MANGA	Cu		
3. Simihinko DIATTA	Cu		

KOUSSI III

1. Mamadou SANE	Cu	20/5	Md 14/6
2. Mamadou BADJI	Cu		

SUELLE

1. Chérif BODIAN	Cu	15/5	Md 13/6
2. Diéré DIEDHIOU	Cu		

DAKAR

1. Sékou BODIAN	Com	22/5	Md 13/6
2. Eugène Mendès NDIAYE	Nag	15/5	
3. Baboucar MANGA	Elè	27/4	Md 4/5

DJIVENTE

1. Ampa Houdiousse MANGA	Cu	9/5	Md 12/5
2. Simine Oussana DIATTA	Men	27/4	Md 4/5

BRIN

1. Paul Grégoire BIAGUI	Gué	27/4	Md 3/5
-------------------------	-----	------	--------

KARANAYE

1. Idrissa SANE	Cu	1/5	Md 4/5
-----------------	----	-----	--------

KOCOUMBA

1. Demba DIEME	Cu	27/5	Md 13/6
----------------	----	------	---------

FRANCONDA

1. Malamine BADJI	Cu	27/5	Md 14/6
-------------------	----	------	---------

SIGANAR

1. Oumar DIATTA	Cu	9/5	Md 12/5
2. Kouyoubol DIATTA	Cu		

KADJINOL

1. Prospère BASSENE	Cu	27/4	Md 3/5
---------------------	----	------	--------

MLOMP

1. Jules DIATTA	Cu	27/4	Md 3/5
-----------------	----	------	--------

Liste des 190 prisonniers politiques casamançais détenus à Dakar du 21 avril au 30 juin 1995.

Malheureusement que cette liste s'allonge de jour en jour, ce qui prouve la volonté du Sénégal de saboter toute initiative de paix en Casamance.

LES FEMMES EN PRISON

SEDHIOU

1. Euphrasie BASSENE	mén	30/4	Md 3/5
2. Hélène SAMBOU	mén		
3. Fatou GOUDIABY	mén		
4. Mariétou COLY	mén		
5. Rokhyatou BADJI	mén		

KOLDA

1. Balaba DIATTA	mén	27/4	Md 3/5
2. Fatou SANE	mén		

ZIGUINCHOR

1. Rokaye DIATTA	mén	27/4	Md 2/5
------------------	-----	------	--------

CAP SKIRING

1. Bintou SOW	mén	27/4	Md 3/5
---------------	-----	------	--------

CAGNOUTE

1. Suzanne ASSINE	mén	23/5	Md 13/6
-------------------	-----	------	---------

DAKAR

1. Toumboul BODIAN	mén	30/5	Md 13/6
--------------------	-----	------	---------

- Elle est en prison avec son bébé de 7 mois Aby BODIAN.

OUSSOUYE

1. Aïda DIEDHIOU	mén	10/4	Md 3/5
------------------	-----	------	--------

- Elle a laissé son bébé de 3 semaines au village.

2. Ndèye Touty SAGNA	mén	10/4	Md 3/5
----------------------	-----	------	--------

3. Mansata DIATTA, bébé de 8 mois de Ndèye Touty SAGNA.

Elle est aussi mise en Md 3/5.

Nous apprenons de source sûre, que la nommée Gnakoulouga MANGA du village de Carounate a été exécutée par l'armée sénégalaise parce que soupçonnée d'avoir un fils Combattant de la Résistance Casamançaise.

KAPOUNDONNE

1. Mamadou DJIBA	Cu	27/4	Md 3/5
------------------	----	------	--------

BISSARI DIOUB

1. Gansou TAMBA	Cu	26/5	Md 13/6
-----------------	----	------	---------

FRANDING

1. Gnila BADJI	Cu	27/4	Md 3/5
----------------	----	------	--------

KANDIALON

1. Bountoung DIEDHIOU	Cu	27/4	Md 3/5
-----------------------	----	------	--------

FIN DE LISTE

ABREVIATIONS

BN= Bureau National du MFDC	
Cu= Cultivateur	Md= Mandat de dépôt, date/mois
Méc= Mécanicien	Date d'arrestation= date/mois
Men= Menuisier	Ret= En retraite
Maç= Maçon	Elè= Elève
Inf= Infirmier	Tax= Chauffeur de taxi
Ou= Ouvrier	Mén= Ménagère
Ens= Enseignant	Gué= Guérisseur
Htl= Hôtelier	Gar= Garagiste
Fct= Fonctionnaire	Pha= Pharmacien
MM= Malade Mentale	Nag= Nageur
Mar= Marabout	Tran= Transporteur
Com= Commerçant	Bou= Boutiquier

LISTE DES PERSONNES ARRETEES LE 2 AOUT 1995 A ESSAOUT

1. Louis DIEDHIOU
2. Anomène DIATTA
3. Nicolas SAMBOU
4. Awantaï DIATTA
5. Jules DIATTA

PERSONNES ARRETEES AU CLUB MEDITERRANNEE, CAP SKIRING CE 3 OCTOBRE 1995

1. Samba DIATTA (Djimbéring)
2. Ibou DIONE (Boucotte)
3. René SAMBOU (Djimbéring)
4. Abba DIATTA (Kadiakaye)
5. Mme Anne Mané SAMBOU

Nous ne connaissons pas plus de ces détenus politiques.



Femme Casamançaise, Femme Résistante

LE COURRIER DES LECTEURS

Par GENEVIEVE MENDY

Vous êtes nombreux à nous écrire. Nous vous en remercions très vivement. Nous nous excusons cependant de ne pas pouvoir diffuser toutes vos lettres. Patience ! D'autres J.P. suivront.

UNE GRANDE ADMIRATION

(...) Les valeureux combattants qui prennent tant de risques pour sauver la Casamance de la colonisation, méritent une grande admiration, tout comme ceux et celles qui depuis 1645 à nos jours se sont sacrifiés ou se sacrifient encore. Il est grand temps de faire éclater l'hypocrisie d'un Sénégal qui larminoie de joie sur l'esclavage du Casamançais et trouve normal de tuer, de torturer et d'emprisonner chaque année des milliers de Diolas, Mandingues, Peuls, Mankagnes et Manjaques... Ce drame moral a une cause politique et juridique. Nous subissons un régime fondé sur le rejet du Casamançais, qui donc ne reconnaît rien du droit de l'homme, parmi lesquels le droit de l'homme à disposer de lui-même. (...) On ne peut plus tolérer de vivre dans l'aléatoire, dans le mensonge, dans le vol et le viol, dans le faux et l'injustice, dans la répression et le déshonneur.

Il nous faut hâter la mort du Sénégal en Casamance. C'est de cette seule manière que l'on peut espérer la prochaine libération de la Casamance.

Catherine Oudiane Ziguinchor

APPEL AU REFUS DES MOURIDES

Je m'oppose à l'acte de mort de la Casamance entamé par Abdou Diouf. Les Serviteurs de Dieu et de Sérigne Bamba ne sauraient voir qu'une abomination dans l'anéantissement de tant de ses créatures. Le Mouride que je suis ne saurait s'y résigner pour forger sa foi d'être musulman.

Il est de mon devoir d'avertir chaque homme et chaque femme qu'ils auront un jour à rendre compte devant le Juge Suprême, s'ils ont en leur temps favoriser ou soutenu les crimes en Casamance.

Comment Abdou Diouf peut-il encore continuer cette barbarie alors que nous l'avons élu pour défendre l'homme et ses valeurs ?

Comment une nation peut-elle en arriver à cette extrémité suicidaire, de décimer ainsi une génération de jeunes recrues, mais aussi des hommes demandant d'être libres ?

Comment un peuple peut-il toucher à ce degré d'égarement, de se mutiler lui-même

et de se priver de l'infinie richesse de Dieu sur terre, c'est à dire de l'homme ?

Je rends grâce à Hadim Rassoul de nous avoir laissé libres.

Nous ne devons pas rester indifférents et égoïstes.

Notre servitude à Mon Grand-Père, ne saurait se confondre à celle d'un Président soucieux de sa tête et de sa famille.

J'appelle donc tous les Mourides au refus de participer de loin ou de près à la tragédie en Casamance.

Cheikh Talla MBACKE Touba

L'ECHO DE LA CASAMANCE

(...) Les hommes et les femmes en perles ont démasqué la vraie nature du pouvoir dominateur du Sénégal. Un pouvoir dont la seule et misérable conviction est que la Casamance existe pour être violée et volée.

Mais l'écho de la Casamance va au-delà de l'Afrique. Dans tous les pays au monde, la Résistance Casamançaise a conquis les cœurs épris de justice et de liberté.

Cette Résistance a une résonnance universelle puisqu'elle défend le droit d'un peuple de vivre librement et elle exprime une passion pour la justice qui défie un Sénégal colonial et colonialiste.

Ce défi s'exprime avec le courage, dans la lutte, avec la bravoure et la joie de se défendre, trois choses qui émerveillent. (...)

Maintenant, partout, les gens parlent et deviennent des ambassadeurs spontanés de la libération de la Casamance. (...)

Colette MOOR Londres

BOYCOTTONS LE TOURISME AU SENEGAL

(...) Je suis vraiment révoltée de voir que le Sénégal poursuit en Casamance une terrible violation des droits élémentaires des droits de la femme. J'y viens d'un séjour de deux semaines. Des arrestations, de viols et de tortures de femmes continuent. J'ai écrit, dès mon retour en Belgique, des lettres à toutes les organisations de femmes pour un boycott du tourisme au Sénégal. (...)

Je reste convaincue que la mobilisation des femmes pliera le Sénégal à une meilleure politique de paix mais surtout de res-

pect des droit de la personne en Casamance.

Je ne savais pas que votre journal avait tant de lecteurs en Casamance. Je vous ai lu pour la première fois à Bignona et aujourd'hui je vous écris pour faire passer mon appel. C'est une chose promise à ma copine Aïda DIEDHIOU qui appréciera. (...)

Ingrit BECKER Belgique

DROIT DE SAVOIR

Je vous écris pour vous faire part de mon indignation devant le silence de nos politiciens et de nos militaires face à la guerre engagée en Casamance. Ce silence me ruine, me détruit physiquement et moralement.

J'ai mon frère unique, qui depuis le mois d'avril ne donne aucun signe de vie. Il s'appelle Mactar Thiam et est caporal dans l'armée sénégalaise. D'après un de ses camarades blessé et actuellement soigné à Ouakam, Mactar serait mort. Mais, j'étais quatre fois au camp Dial Diop, les sentinelles ne permettent pas de visite. J'ai eu par un ami votre adresse et voudrai savoir si vous avez des informations le concernant. (...)

Je vous remercie de votre collaboration.

Chérif THIAM Dakar

UN GRAND CONCEPT DE LA DEMOCRATIE

Suite à votre article paru dans votre n°13 sur la lutte de peuple, je me permets de reconnaître que Ibou Camara a mis en évidence l'origine de la démocratie et du futur pouvoir démocratique à toujours servir le peuple. Si c'est vrai que la définition première de la Démocratie c'est le gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple, la lutte pour l'indépendance doit être comme le souligne bien l'article: "notre lutte est du peuple, par le peuple et pour le peuple". Tel est d'ailleurs un grand concept de la démocratie que les futurs dirigeants du Pays doivent se préoccuper sans se soucier de leur image propre. (...)

Tout dirigeant doit savoir qu'il doit au peuple son dû, parce que c'est le peuple qui libérera le Pays. C'est seulement comme ça que la Casamance sera un exemple de démocratie en Afrique.

Elhadji Mané Balantacounda

CULTURE JEUX ET SPORTS



Par IBOU CAMARA

S'engager devant la Casamance

PENDANT que les huit mille militaires et mercenaires sénégalais subissent les pertes énormes à cause de la pression d'Atika, alors que la montée des indépendantistes s'accélèrent, des responsables politiques du MFDC à l'étranger se délectent de petits coups bas et sornois préparatoires de la Grande Conférence du MFDC qui se prépare dans les coulisses. Même si des ténors du Mouvement sont emprisonnés, ce climat risque de désespérer bon nombre de personnes et de préparer un lit en velours au Sénégal agonisant. L'attitude des démocrates que nous sommes est alors de faire face en refusant d'entrer dans la logique de guerres intestines favorables au domaine individuel qu'à l'espérance collective.

L'engagement devant la Casamance est alors notre gris-gris.

S'engager, c'est proposer des actions concrètes pour la société casamançaise combattante, tout en soumettant les propositions à la critique.

S'engager, c'est mobiliser toutes les forces pour que la lutte que nous menons soit à la hauteur des enjeux.

S'engager, c'est répondre à la peur et à la méfiance des citoyens.

S'engager, c'est mener un débat ouvert, sans a priori, pour offrir une issue à la fois politique et militaire à la lutte actuelle.

S'engager, c'est affirmer où que nous soyons, notre solidarité avec tous ceux qui luttent pour la vérité, la justice, la paix, la liberté et la démocratie.

S'engager, c'est refuser la colonisation sénégalaise et le dépeçage de notre pays.

Nous devons donc prendre nos responsabilités en menant le combat pour le respect de nos valeurs, de notre identité, de notre indépendance.

Combien de fois, faudrait-il répéter notre conviction d'une Casamance Insoumise et Indépendante ?

Pour notre part, le Journal du Pays s'est engagé depuis sa création dans un processus de rassemblement des forces qui portent les valeurs de la Casamance.

Nous avons pu créer un espace de pensée et d'action à la confluence de différents courants d'idées politiques pour stimuler le socle de L'Indépendance de la Casamance. C'est cela le pruralisme.

Face à l'échéance majeure de notre lutte, il nous faut peser de toutes nos forces pour favoriser la solidarité.

C'est cet engagement qui se précise devant vous et devant la Casamance Indépendante : à chacun d'y participer pour sa pleine réalisation.

"Je ne peux pas faire la paix au casard tant qu'il ne me dise pas où sont passés les couples Cave et Gagnaire" dit Ebalass.



LE JOURNAL DU PAYS
C/O OUSMANE TAMBA
AUF DER WACHT 8B
CH-4104 OBERWIL.

REDACTION:
EMILE TENDENG
GENEVIEVE MENDY
IBOU CAMARA
BINTOU DIALLO
MAOUDO BA

CORRESPONDANTS SPECIAUX:

ELANKOOR
FANBONDY
KONNDIARAMA
EBALASS
SEMBEFA
NO PINTHIA

PHOTO
MOF-PHOTO
IMPRIMERIE
FREE CASAMANCE PRESS

ELARGISSEMENT DES QUATRE CONSEILLERS

La pression d'Atika sur le terrain a poussé le Sénégal de lâcher du lest en libérant Sanoune BODIAN, Mamadou DIEME, Sarani Manga BADIANE et Edmond BORA le vendredi 13 octobre 1995.

Ces quatre membres du Bureau National du MFDC n'ont pas encore fait de déclaration à leur arrivée à Ziguinchor. Ils ont cependant rejoint Abbé DIAMACOUNE dans sa résidence surveillée.

En faisant ce geste, le Sénégal croit pouvoir donner des atouts à ses missionnaires réunis dans une douteuse commission de paix gravement atteinte par des dissonances et surtout de la démission du retraité colonel Georges BOISSY.

Selon une grande majorité de la population de la Casamance, cette commission n'est pas représentative d'une Casamance authentique. Comme dit un haut dignitaire à Ziguinchor: " Cette mission est une farce pitoyable. Elle est constituée par des originaires casamançais qui sont des artisans de tous les maux que connaît la Casamance. Et ils continuent de servir le Sénégal de tremplin dans ses visées terroristes en terre bénite de Casamance."

En tout état de cause, rien n'indique que les émissaires de Dakar pourront débloquer la situation. Des centaines de prisonniers politiques sont toujours en détention, des hommes, des femmes et des enfants. La répression de la population civile se poursuit journellement par les forces d'occupation.

Même si on est à l'approche de l'ouverture de la campagne touristique, la paix ne sera pas pour demain tant que la Casamance et les Casamançais ne sont pas libres et indépendants.